

**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR
L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES**

Quarante-sixième session

En ligne

27 septembre – 1^{er} octobre et 7 octobre 2021**QUESTIONS ÉMANANT DE LA FAO ET DE L'OMS
(Préparé par la FAO et l'OMS)*****Consultation d'experts FAO/OMS sur l'évaluation des risques des allergènes alimentaires***

Le Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL45), en collaboration avec le Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire (CCFH50), a sollicité la Consultation d'experts FAO/OMS de conseils scientifiques pour valider la liste des aliments et ingrédients allergènes de la section 4.2.1.4 de la *Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées* sur la base de l'évaluation des risques et pour évaluer les preuves à l'appui de l'étiquetage de précaution. En décembre 2020, la première réunion de la Consultation d'experts FAO/OMS sur l'évaluation des risques des allergènes alimentaires, qui s'est tenue virtuellement, a répondu avec succès à la demande relative à l'examen et à la validation de la liste des allergènes prioritaires du Codex en identifiant et en convenant tout d'abord des critères d'évaluation des ajouts et des exclusions à la liste des allergènes prioritaires du Codex. Ensuite, le comité a clarifié le regroupement des aliments et des ingrédients sur la liste et a déterminé si certains aliments et ingrédients issus de la liste des aliments connus pour provoquer une hypersensibilité immunitaire peuvent être exemptés de la déclaration obligatoire. Les allergènes prioritaires recommandés sont les céréales contenant du gluten, les crustacés, les œufs, le poisson, le lait, les arachides, le sésame et certains fruits à coque (amande, noix de cajou, noisette, noix de pécan, pistache et noix).

En mars 2021, afin de fournir des conseils fondés sur la science et les risques concernant l'étiquetage de précaution et de répondre à la demande du CCFH, le comité d'experts a approfondi ce travail en établissant des seuils recommandés dans les aliments pour ces allergènes prioritaires, a évalué les capacités analytiques actuelles pour la surveillance des allergènes alimentaires et a identifié les possibilités d'amélioration des méthodologies d'essai et de la communication des résultats. Toute présence d'allergènes alimentaires en dessous des seuils recommandés n'est pas susceptible de provoquer des réactions indésirables chez la plupart des consommateurs allergiques.

Les rapports de synthèse (<http://www.fao.org/3/cb4653en/cb4653en.pdf> et <http://www.fao.org/3/cb6388en/cb6388en.pdf>) de ces deux réunions ont été communiqués au groupe de travail électronique sur l'étiquetage des allergènes, tandis que les rapports de réunion sont en cours d'élaboration.

En octobre 2021, le comité d'experts se réunira à nouveau pour fournir des orientations sur l'utilisation appropriée de l'étiquetage de précaution pour les allergènes alimentaires en fonction des seuils recommandés. La planification de cette réunion est en cours et le rapport de synthèse de la réunion devrait être disponible d'ici la fin de l'année.

Mise à jour conjointe FAO/OMS des besoins en nutriments des nourrissons et des enfants en bas âge âgés de 0 à 4 ans

La dernière mise à jour des besoins en vitamines et minéraux pour tous les groupes d'âge par la FAO et l'OMS remonte à 2004. Depuis lors, de nouvelles données sont apparues, suggérant que les besoins en certains micronutriments devraient être mis à jour, en particulier pour les nourrissons et les enfants en bas âge. Par conséquent, en partie pour informer la mise à jour prévue des directives de l'OMS sur l'alimentation complémentaire et aussi pour contribuer au travail en cours du CCNFSDU dans l'établissement des VNR-B pour les personnes âgées de 6 à 36 mois, la FAO et l'OMS ont établi un groupe d'experts pour lancer la mise à jour des besoins en nutriments pour les nourrissons et les enfants en bas âge âgés de 0 à 4 ans. Avant de lancer le processus de mise à jour des besoins, l'OMS a procédé à un examen initial de la littérature scientifique récente sur les besoins en nutriments, et à une compilation des directives diététiques nationales

de toutes les régions, contenant des informations détaillées sur les besoins en nutriments dans le groupe d'âge concerné. Grâce aux données obtenues à partir de ce travail préparatoire effectué par l'OMS, la FAO et l'OMS ont pu classer par ordre de priorité les nutriments à mettre à jour (c'est-à-dire le calcium, la vitamine D et le zinc comme les trois premiers nutriments à mettre à jour). Sur la base des résultats des examens de cadrage, la portée du travail, y compris l'établissement de questions clés au format PICO (Population, Intervention, Comparateur, «Outcome») a été déterminé pour guider l'entreprise d'examen systématiques qui ont été achevés fin 2020. Une réunion virtuelle a eu lieu en janvier 2021 pour examiner les résultats des examens systématiques et une réunion de suivi pour discuter des données supplémentaires demandées pour le zinc a eu lieu en juin 2021, au cours de laquelle des analyses et des données supplémentaires ont été demandées par le groupe d'experts. Entre-temps, les examens systématiques révisés pour le calcium et la vitamine D ont été achevés. Des réunions supplémentaires pour achever les travaux sur les trois nutriments sont prévues à l'automne 2021. Alors que les travaux sur les trois premiers nutriments étaient en cours, les travaux sur les quatre nutriments suivants (c'est-à-dire le fer, la vitamine A, les folates et le magnésium) ont été lancés, y compris la création d'un nouveau groupe d'experts et la commande d'examen systématiques pour les quatre nutriments, ce dernier point ayant été achevé en juillet 2021. Une réunion virtuelle ou une session de travail hors ligne visant à établir la portée du travail pour les quatre prochains nutriments est prévue pour la fin 2021.

Avis scientifique visant à élaborer des principes généraux pour l'établissement de VNR-B pour les nourrissons plus âgés et les enfants en bas âge

La FAO a commandé un rapport pour fournir un avis scientifique au CCNFSDU sur les détails des valeurs de référence de l'apport journalier (DIRVs) pour les protéines et 24 micronutriments pour les nourrissons plus âgés (6-12 mois) et les enfants en bas âge (12-36 mois) dans les publications de six organismes scientifiques compétent reconnu (OSCR) et de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture/Organisation mondiale de la santé (FAO/OMS). Le rapport a évalué, catégorisé et classé les méthodes utilisées pour dériver ces DIRVs et a conseillé les catégories qui peuvent être incluses dans les principes généraux pour établir les VNR-B pour les nourrissons plus âgés et les enfants en bas âge. Le projet de rapport a été partagé avec le travail du groupe de travail du Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU) sur les VNR-B pour les nourrissons plus âgés et les enfants en bas âge.

Réunions mixtes d'experts en Nutrition FAO/OMS (JEMNU) pour l'établissement de facteurs de conversion de l'azote en protéines pour les ingrédients à base de soja et à base de lait utilisés dans les préparations pour nourrissons et les préparations complémentaires.

Lors de la session du CCNFSDU39, le Comité a demandé aux réunions mixtes d'experts en Nutrition FAO/OMS (JEMNU) de fournir des avis scientifiques pour l'établissement d'un facteur de conversion azotoprotéine scientifique à utiliser pour déterminer la teneur en protéines des ingrédients à base de soja et des ingrédients à base de lait utilisés dans les préparations pour nourrissons et dans les préparations complémentaires. Conformément au mandat et au règlement intérieur du JEMNU, des questions clés PICO ont été identifiées pour guider l'examen systématique. Une revue systématique a ensuite été commandée à des experts dans les domaines de la quantification et de l'analyse des protéines, et la revue devrait être terminée d'ici mai 2019. En outre, pour compléter les données obtenues à partir d'une revue de la littérature scientifique, un appel à données a été lancé avant la fin novembre 2018 afin de recueillir des données pertinentes et non publiées qui pourraient être disponibles. Une réunion du JEMNU pour examiner et évaluer la qualité des données probantes produites par l'examen systématique a eu lieu en juillet 2019. L'examen systématique (<http://www.fao.org/publications/card/fr/c/CA8805EN/>) et un rapport (<http://www.fao.org/documents/card/en/c/ca8862en>) présentant les résultats de la réunion ont été soumis au CCNFSDU41 en novembre 2019.

Autres informations

Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition 2016 - 2025

La Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition, proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2016¹, vise à accélérer la mise en œuvre des engagements de la CIN2, à atteindre les objectifs mondiaux en matière de nutrition et de maladies non transmissibles (MNT) liées à l'alimentation d'ici 2025, et à contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable d'ici 2030. Dans le cadre de l'examen à mi-parcours de la Décennie de la nutrition, la réunion mixte FAO/OMS de la Décennie de la nutrition a organisé en 2020 des consultations informelles avec les États membres et les acteurs non étatiques afin de recueillir leurs points de vue sur les progrès réalisés, les obstacles rencontrés et les lacunes identifiées pour la première moitié de la Décennie de la nutrition, de 2016 à 2020, ainsi que sur les domaines d'action prioritaires pour la deuxième moitié de la Décennie de la nutrition, de 2021 à 2025². En 2021, ONU Nutrition a facilité une consultation en ligne en utilisant la plateforme du Forum mondial sur la sécurité alimentaire et la nutrition pour informer une mise à jour du programme de travail de la Décennie avec 185 personnes de 64 États membres

¹ <https://undocs.org/A/RES/70/259>.

² www.un.org/nutrition/about/

qui ont répondu. Les réponses seront prises en compte pour réviser le programme de travail de la Décennie jusqu'en 2025.

De plus en plus, des réseaux d'action de portée mondiale ou régionale, dont l'objectif est d'accélérer et d'harmoniser les efforts autour de thèmes spécifiques en lien avec un domaine d'action du programme de travail de la Décennie pour la nutrition, sont en train de se mettre en place. La Norvège dirige un réseau d'action mondial sur la nourriture durable provenant des océans et des eaux intérieures pour la sécurité alimentaire et la nutrition (<https://nettsteder.regjeringen.no/foodfromtheocean/>). L'Australie, la France et le Chili dirigent un réseau d'action mondial visant à accélérer et à harmoniser les efforts en matière d'étiquetage nutritionnel. Le Réseau a été créé pour échanger les expériences et les bonnes pratiques des pays, partager les succès et les défis et se soutenir mutuellement pour accélérer la mise en œuvre de politiques efficaces en matière d'étiquetage nutritionnel.

Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) est une plateforme internationale et intergouvernementale inclusive permettant à toutes les parties prenantes de travailler ensemble pour assurer la sécurité alimentaire et une bonne nutrition pour tous. Le Comité rend compte à l'Assemblée générale des Nations Unies par l'intermédiaire du Conseil économique et social (ECOSOC) et à la Conférence de la FAO. Lors de sa 47^e session plénière en février 2021, le CSA a approuvé les Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition (VGFSyN).³ L'objectif des VGFSyN est de contribuer à la réalisation de systèmes alimentaires durables et à l'amélioration de la nutrition, en rappelant que la transformation des systèmes alimentaires doit être encouragée de manière cohérente, selon qu'il convient et en fonction des contextes et capacités nationaux, conformément aux trois dimensions du développement durable. L'objectif est également de présenter un ensemble de recommandations qui contribuent à garantir que les régimes alimentaires sains sont accessibles, disponibles, abordables, sûrs et de qualité et quantité adéquates, conformément aux croyances, à la culture et aux traditions, aux habitudes alimentaires et aux préférences des individus, dans le respect des lois et obligations nationales et internationales. Les VGFSyN se sont appuyés sur une série d'études rigoureuses, fondées sur des connaissances scientifiques, interdisciplinaires, traditionnelles, autochtones et locales, des pratiques durables et des expériences. Une grande partie des preuves provient du rapport préparé par le Groupe d'experts de haut niveau du CSA⁴, de divers documents techniques des Nations Unies et de la littérature scientifique évaluée par les pairs. La FAO encouragera l'utilisation des VGFSyN par ses membres en conjonction avec d'autres normes, directives normatives et recommandations spécialisées fondées sur la science et les preuves qui fournissent des explications et des détails supplémentaires pour l'action.

En outre, l'OMS, en tant que membre actif du groupe consultatif du CSA, a appuyé les travaux du CSA sur la pandémie de COVID-19 en soutenant l'événement virtuel du CSA sur « les chaînes d'approvisionnement alimentaire résilientes et la santé des travailleurs pendant la COVID-19⁵ » et son document de référence⁶, où les recommandations sur la sécurité des travailleurs de l'alimentation pendant la COVID-19, préparées conjointement par la FAO et l'OMS, ont été présentées, et leur utilisation par le développement de versions localisées et de manuels illustrés encouragée.

Consultation internationale FAO/OMS pour des régimes alimentaires sains et durables

La FAO et l'OMS ont organisé conjointement une consultation internationale sur les régimes alimentaires sains et durables en juillet 2019 au siège de la FAO. Avant la consultation, 5 documents d'information ont été commandés, qui ont ensuite été publiés sous forme de supplément dans le *Food and Nutrition Bulletin* (https://journals.sagepub.com/toc/fnb/41/2_suppl). L'effort commun a conduit à la description suivante : « les régimes alimentaires sains et durables sont des modèles alimentaires qui favorisent toutes les dimensions de la santé et du bien-être des individus, qui ont une faible pression et un faible impact sur l'environnement, qui sont accessibles, abordables, sûrs et équitables, et qui sont culturellement acceptables. » La consultation a conduit à l'élaboration de 16 principes directeurs qui adoptent une approche holistique des régimes alimentaires — ils tiennent compte des recommandations internationales en matière de nutrition, du coût environnemental de la production et de la consommation de denrées alimentaires, et de l'adaptabilité aux contextes sociaux, culturels et économiques locaux. Pour plus d'informations, veuillez consulter le [site : http://www.fao.org/3/ca6640en/ca6640en.pdf](http://www.fao.org/3/ca6640en/ca6640en.pdf).

³ www.fao.org/cfs/workingspace/workstreams/nutrition-workstream/en/

⁴ www.fao.org/3/i7846e/i7846e.pdf

⁵ http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1920/COVID-19/COVID-19_2-Chair_Summary_28_July_2020.pdf

⁶ http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1920/COVID-19/CFS_COVID-19_Discussion_Paper_FINAL2.pdf

Dans le prolongement de l'élaboration des principes directeurs pour une alimentation saine et durable, des efforts sont actuellement déployés pour traduire les principes directeurs en mesures nécessaires pour comprendre les tendances, fixer des objectifs et suivre les progrès en matière d'alimentation saine et durable aux niveaux national et infranational. En outre, la FAO effectue actuellement une analyse documentaire visant à décrire comment les régimes alimentaires sains et durables ont été définis et mesurés dans la littérature scientifique au cours de la dernière décennie. Il est prévu que les résultats de l'analyse documentaire soient publiés dans une revue à comité de lecture en 2021.

En mai 2021, l'OMS, la FAO et l'UNICEF ont organisé conjointement une conférence sur la mesure des régimes alimentaires sains⁷ dans le cadre de la poursuite des travaux de l'initiative TEAM⁸. L'objectif de la conférence était de promouvoir une communication, une coordination et une collaboration accrues sur le thème de la qualité de l'alimentation, afin d'accélérer les progrès vers l'identification ou le développement d'un ensemble parcimonieux de mesures pour la surveillance mondiale des régimes alimentaires sains (informés par les Principes directeurs 2-7). Un rapport de la conférence sera publié d'ici la fin de l'année 2021.

Bases de données sur la consommation alimentaire mondiale

L'Outil mondial FAO/OMS de données individuelles sur la consommation alimentaire (FAO/WHO GIFT) est une plateforme en ligne en libre accès, hébergée par la FAO et soutenue par l'OMS, qui donne accès à des données quantitatives individuelles harmonisées sur la consommation alimentaire, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Cette base de données complète est un outil polyvalent et fournit des indicateurs alimentaires simples et précis, dérivés de données ventilées par sexe et par âge sur la consommation alimentaire individuelle, qui sont nécessaires dans les domaines de la nutrition et de la sécurité sanitaire des aliments, en particulier pour évaluer l'exposition alimentaire. Le système de classification et de description des aliments utilisé est appelé FoodEx2. Il a été développé par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et a été amélioré pour être utilisé au niveau mondial. L'outil est librement accessible en ligne via une plateforme web interactive : <http://www.fao.org/gift-individual-food-consumption/en/>. FAO/WHO GIFT est actuellement alimenté par des microdonnées provenant d'enquêtes que l'utilisateur final peut télécharger pour une analyse secondaire. À ce jour, la plateforme contient des microdonnées provenant de 25 enquêtes (9 nationales et 16 infranationales). La plateforme contient également une carte d'inventaire avec des informations détaillées sur 284 enquêtes (144 sont nationales et 140 sont sous-nationales), principalement de pays à revenu faible ou intermédiaire. La plateforme FAO/WHO GIFT est disponible à l'adresse <http://www.fao.org/gift-individual-food-consumption/en/>.

ACTIVITÉS DE LA FAO

Activités de la FAO sur l'étiquetage des denrées alimentaires

Lors de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), les gouvernements ont affirmé que « l'autonomisation des consommateurs est nécessaire par le biais d'une information et d'une éducation améliorées et fondées sur des données probantes en matière de santé et de nutrition pour faire des choix informés concernant la consommation de produits alimentaires pour des pratiques alimentaires saines ». (FAO/OMS 2014). L'étiquetage des aliments figurait parmi les recommandations du Cadre d'action de la CIN2 (FAO/OMS, 2014). À cette fin, la FAO a mis au point les outils suivants sur l'étiquetage des denrées alimentaires pour renforcer la capacité des pays à mettre en œuvre des politiques et des programmes d'étiquetage alimentaire.

Le site Web de la FAO sur l'étiquetage des denrées alimentaires (<http://www.fao.org/food-labelling/fr/>) a été lancé en septembre 2018 et fournit des informations sur les normes et directives en matière d'étiquetage des denrées alimentaires et les activités de la FAO dans ce domaine. Le site web est développé en 2021 pour servir de dépôt et de plateforme pour l'échange d'informations sur les directives diététiques du monde entier.

La FAO a commandé des études pour identifier les politiques visant à soutenir les micros, petites et moyennes entreprises de transformation alimentaire dans la mise en œuvre de l'étiquetage nutritionnel frontal. Des analyses de politiques au niveau national seront menées en Chine et au Brésil et les rapports qui en découlent devraient être publiés en 2023.

La FAO, avec le soutien de la coopération japonaise, met en œuvre le développement des capacités à différents niveaux au Ghana, au Kenya et au Vietnam, dans le but de renforcer les capacités des petites et moyennes entreprises en matière de systèmes alimentaires sensibles à la nutrition, y compris la mise en œuvre de l'étiquetage des aliments. Les activités comprennent l'introduction de programmes de mentorat pour les PME locales et l'organisation de programmes d'apprentissage en ligne et d'ateliers pour renforcer

⁷ Technical Consultation on Measuring Healthy Diets: Concepts, Methods, and Metrics, hosted by WHO, UNICEF and FAO, held May 18-20, 2021.

⁸ Groupe consultatif d'experts techniques sur la surveillance de la nutrition (TEAM), qui conseille l'OMS et l'UNICEF sur la manière d'améliorer la qualité des efforts de surveillance de la nutrition à tous les niveaux.

les aptitudes et les compétences dont les PME ont besoin pour être plus performantes sur les marchés locaux.

Le Guide sur l'étiquetage des denrées alimentaires visant à protéger les consommateurs (Handbook on Food Labelling to Protect Consumers) fournit une introduction à l'étiquetage dans le cadre d'un effort continu destiné à aider les organismes de réglementation et les autres intervenants travaillant dans le domaine des systèmes alimentaires qui sont responsables de la formulation et de la mise en œuvre des politiques d'étiquetage alimentaire. Des types particuliers d'étiquettes sont expliqués, comme les listes d'ingrédients (y compris les renseignements sur les allergènes et les additifs alimentaires), le marquage de la date, les étiquettes nutritionnelles (panneaux à l'arrière de l'emballage et étiquetage frontal) ainsi que les allégations nutritionnelles et de santé. Les sections pertinentes de l'ouvrage suivent les directives données par la Commission du Codex Alimentarius sur l'étiquetage des denrées alimentaires, en particulier la *Norme générale Codex pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées* (CXS 1-1985). Le manuel est disponible en anglais et a également été traduit en français sur les sites <http://www.fao.org/documents/card/en/c/fc5f4bc2-650a-4704-9162-9eb9b3a1fdd0/> et <https://doi.org/10.4060/i6575fr>.

Le rôle de la FAO dans l'aide aux pays pour la mise au point des étiquettes contribuant à un système alimentaire durable

La FAO soutient le développement de la qualité liée aux produits d'origine géographique qui contribueront au développement rural. Les Indications Géographiques (IG) désignent des produits présentant des caractéristiques, des qualités ou une réputation spécifiques résultant essentiellement de leur origine géographique. Les IG sont des outils juridiques de protection des droits de propriété intellectuelle conformément à l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) de l'Organisation mondiale du commerce et à l'acte de Genève de l'arrangement de Lisbonne de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Les IG sont également des outils pour le développement de systèmes alimentaires durables, car elles peuvent faciliter la gestion directe par la communauté locale des producteurs et la préservation des ressources naturelles locales. Les labels d'origine préservent et valorisent les produits alimentaires traditionnels de qualité, au bénéfice des producteurs, notamment des agriculteurs familiaux et des petits exploitants, mais aussi des consommateurs, en favorisant un meilleur accès à des aliments locaux nutritifs. Un nouveau site thématique est désormais en ligne pour informer sur la vision et les activités de la FAO sur ce sujet (www.fao.org/geographical-indications).

Bases de données FAO/INFOODS sur la composition des aliments

La FAO coordonne le Réseau international des systèmes de données sur les aliments (INFOODS), un réseau mondial constitué de spécialistes de la composition des aliments, visant à améliorer la qualité, la disponibilité, la fiabilité et l'utilisation des données sur la composition des aliments. Ces données sont indispensables, par exemple, pour évaluer la qualité des régimes alimentaires, ainsi que pour développer et appliquer des recommandations alimentaires en fonction des aliments et des normes d'étiquetage nutritionnel ou des normes précises du Codex.

FAO/INFOODS prépare actuellement un nouveau tableau de composition des aliments pour l'Éthiopie et le cadre d'évaluation de FAO/INFOODS pour évaluer la qualité des tableaux de composition des aliments et des bases de données publiées (FCT/FCDB) — (le Cadre d'évaluation), devrait être publié en 2021.

Les bases de données peuvent être téléchargées sur le site Internet FAO/INFOODS : <http://www.fao.org/infoods/infoods/en/>.

COVID-19

Alors que la pandémie COVID-19 évolue, la FAO poursuit ses efforts pour tenir les États membres informés des questions relatives à la nutrition et à la sécurité sanitaire des aliments. La FAO a publié de nombreux documents de politique et d'orientation pour aider ses membres à gérer la crise mondiale actuelle et à minimiser l'impact de la pandémie. Le portail unique de la FAO sur tous les aspects de son travail sur le nouveau coronavirus (COVID-19) est accessible à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/2019-ncov/fr/>.

Développement de la vision et de la stratégie pour le travail de la FAO dans le domaine de la nutrition

Après un processus consultatif et itératif approfondi de deux ans, la vision et la stratégie pour le travail de la FAO dans le domaine de la nutrition (la stratégie nutritionnelle)⁹ ont été approuvées lors de la 166e session du Conseil de la FAO en avril 2021. La stratégie de nutrition articule la vision de la FAO en matière de nutrition et fournit un cadre pour guider et hiérarchiser l'action de la FAO afin de permettre des régimes alimentaires sains et d'avoir un impact positif sur les résultats en matière de nutrition au cours des cinq prochaines années. La vision et la stratégie pour le travail de la FAO dans le domaine de la nutrition (stratégie de la FAO pour la nutrition) souligne le rôle de la FAO dans la promotion de régimes alimentaires sains, afin de faire progresser

⁹<http://www.fao.org/3/ne853en/ne853en.pdf>

les efforts visant à atteindre les objectifs mondiaux en matière de nutrition et les ODD. La stratégie de la FAO en matière de nutrition s'aligne également sur le Cadre stratégique de l'Organisation pour tirer parti de tous les domaines d'expertise technique afin de réaliser les quatre aspirations que sont une meilleure production, une meilleure nutrition, un meilleur environnement et une meilleure vie. Elle vise à aider les pays à favoriser des régimes alimentaires sains et à renforcer la capacité de tous les acteurs du système agroalimentaire à continuer de produire et de fournir des régimes alimentaires abordables, adéquats, sûrs, diversifiés et culturellement appropriés. Fondée sur une approche des systèmes alimentaires et ses principes directeurs, la stratégie souligne le rôle de l'Organisation dans la promotion de régimes alimentaires sains, afin de faire progresser les efforts pour atteindre les cibles des ODD, en particulier celles des ODD 1, ODD 2, ODD 3, ODD 10, ODD 12, ODD 14 et ODD 17.

Rôle de la FAO dans l'appui aux pays pour l'élaboration et la mise en œuvre des Recommandations alimentaires (FBDG)

1. Le site web de la FAO sur les Recommandations alimentaires (FBDG) a été lancé en novembre 2014, et sert de répertoire et de plateforme d'échange d'informations sur les directives diététiques du monde entier. En 2021, le site web a été remanié et plus de 60 pays ont été contactés pour mettre à jour leurs informations et partager leurs expériences. Pour accéder au site de la FAO sur les FBDG : http://www.fao.org/nutrition/education-nutritionnelle/food-dietary-guidelines/home/fr/?fbclid=IwAR0C0RtTYQeJJzLz-OyXK2-NVPh_7Pntm-yxxeDsZgW8sm8XpdyAJwLFPmE.
2. Une assistance technique directe a été fournie aux gouvernements de l'Afghanistan et de Sierra Leone en vue de développer des FBDG nationales. Une assistance technique pour la révision des FBDG a également été fournie à un certain nombre de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine pour développer ou réviser leurs FBDG nationales.
3. Orientation mondiale de la FAO sur les FBDG : En 2018, la FAO, avec ses partenaires, a lancé une stratégie de transformation des FBDG pour refléter l'appel mondial à l'amélioration et à la réaffectation des FBDG, y compris l'élaboration d'une nouvelle méthodologie et d'un manuel d'orientation mondial pour aider les États membres à faire progresser le rôle des directives diététiques, en passant des directives diététiques fondées sur les aliments à des directives diététiques fondées sur les systèmes alimentaires.

Rôle de la FAO dans l'alimentation et la nutrition scolaires

La FAO axe en priorité ses interventions nutritionnelles sur les enfants et elle considère l'école comme un environnement idéal pour soutenir la nutrition et le développement des enfants et des adolescents. À cet égard, le Cadre de la FAO pour l'alimentation et la nutrition scolaires repose sur une approche systémique qui s'appuie sur quatre grands domaines de travail qui sont au cœur du mandat et des capacités de l'Organisation et crée délibérément des synergies entre eux. Ces quatre domaines sont l'environnement alimentaire scolaire, l'éducation alimentaire et nutritionnelle en milieu scolaire (SFNE), la stimulation des achats et des chaînes de valeur inclusives pour l'alimentation scolaire et le soutien de l'environnement politique, juridique, financier et institutionnel. De plus amples informations sur le rôle de la FAO dans les écoles sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/school-food/fr/>.

Diversité alimentaire minimale-femmes (DAM-F) — Indicateur alimentaire normalisé à l'échelle mondiale pour le suivi de la diversité alimentaire et de l'adéquation des régimes alimentaires des femmes en matière de micronutriments

La diversité alimentaire minimale-femmes (DAM-F) est un indicateur dichotomique permettant de savoir si les femmes en âge de procréer (15-49 ans) ont consommé ou non la veille au moins cinq sur dix groupes d'aliments définis. La proportion de ces femmes qui atteignent ce minimum dans une population peut être utilisée comme indicateur supplétif d'une probabilité plus élevée d'adéquation alimentaire de 11 micronutriments. Cet indicateur mesure la diversité alimentaire et l'adéquation des micronutriments, deux dimensions importantes de la qualité du régime alimentaire. Avec le soutien du Ministère fédéral allemand de l'Alimentation et de l'Agriculture (BMEL), la FAO a conclu en 2021 un projet de recherche visant à affiner les outils de collecte de données DAM-F, avec des activités de développement des capacités et de collecte de données dans trois pays cibles — le Cambodge, l'Éthiopie et la Zambie. Les résultats de l'étude ont été publiés dans un Guide de l'utilisateur actualisé *<http://www.fao.org/documents/card/en/c/cb3434en> et un article scientifique (<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7400839/>).

ACTIVITÉS DE L'OMS

COVID-19

La page web « #HealthyAtHome: manger sainement »¹⁰ a été mise en ligne. Elle contient des conseils de sécurité sanitaire des aliments et une vidéo intitulée « 5 keys to safer food » (5 principes pour des aliments plus sûrs). Une note d'information sur l'alimentation saine intitulée « Healthy diets to maintain nutritional well-being during the COVID-19 pandemic » (une alimentation saine pour préserver son bien-être nutritionnel pendant la pandémie de Covid-19) sera bientôt publiée. Elle rassemblera les principaux contenus et messages sur l'alimentation saine figurant dans les orientations de l'OMS et dans d'autres documents de l'OMS déjà publiés.

L'OMS évalue actuellement les perturbations dues à la Covid-19 qui touchent les services de santé, notamment en ce qui concerne la vaccination, les maladies non transmissibles, la santé mentale et les services de santé essentiels. Ces enquêtes sur la situation ont lieu tous les trimestres. Le deuxième cycle de l'enquête nationale sur la santé sexuelle, génésique, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent sur la continuité des services de santé essentiels pendant la pandémie de COVID-19 (janvier-mars 2021) a été publié¹¹. Il contient des informations sur la prise en charge de la malnutrition modérée et sévère ainsi que sur les services de santé liés à la nutrition tels que les soins prénatals et postnatals pour les femmes et les nouveau-nés. L'OMS a publié un tableau de bord national et régional pour le suivi de la continuité des services de santé essentiels pendant la pandémie de COVID-19¹². Un module de questionnaire sur la nutrition est en cours d'élaboration pour le troisième cycle de l'enquête nationale sur le pouls.

Des questions-réponses sur la grossesse et l'accouchement¹³, l'allaitement¹⁴, la sécurité sanitaire des aliments pour les consommateurs¹⁵, les autorités de sécurité sanitaire des aliments¹⁶ et les entreprises alimentaires¹⁷ ont été élaborées. Une foire aux questions sur les vaccins COVID-19 et l'allaitement basée sur les recommandations provisoires du SAGE de l'OMS est en cours de réalisation en partenariat avec IFE Core Group, l'UNICEF et l'USAID.

L'OMS a publié les documents suivants sur la nutrition et la sécurité sanitaire des aliments en rapport avec la COVID-19

- [Réduction des risques pour la santé publique associés à la vente de mammifères sauvages vivants sur les marchés alimentaires traditionnels](#)¹⁸
- [COVID-19 et sécurité sanitaire des aliments : orientations pour les autorités compétentes responsables des systèmes nationaux de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments](#)¹⁹
- [COVID-19 et sécurité sanitaire des aliments : orientations pour les entreprises du secteur alimentaire](#)²⁰
- [Allaitement et COVID-19](#)²¹
- [Maintenir les services de santé essentiels : orientations de mise en œuvre dans le cadre de la COVID-19 : orientations provisoires](#)²²
- [Soins de santé communautaires, activités de sensibilisation et campagnes communautaires dans le contexte de la pandémie de COVID-19](#)²³

Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021 (UNFSS)

L'OMS est l'agence d'ancrage des Nations Unies pour le deuxième volet d'action et travaille avec ses membres ainsi qu'avec les autres volets d'action pour faire en sorte que les systèmes alimentaires fournissent des régimes alimentaires sains et sûrs et améliorent la santé et le bien-être des populations. L'OMS offre ses conseils et ses directives, ses outils de mise en œuvre et ses bases de données pour contribuer à la transformation des systèmes alimentaires. L'OMS encourage les parties prenantes à utiliser le prisme de la santé pour formuler des solutions qui changent la donne et évaluer l'impact. L'OMS élabore actuellement un nouveau texte sur l'impact des systèmes alimentaires sur la santé et a publié le résumé du document²⁴, qui

¹⁰ <https://www.who.int/fr/campaigns/connecting-the-world-to-combat-coronavirus/healthyathome/healthyathome---healthy-diet>

¹¹ <https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-EHS-continuity-survey-2021.1>

¹² <https://www.who.int/teams/integrated-health-services/monitoring-health-services/national-pulse-survey-on-continuity-of-essential-health-services-during-the-covid-19-pandemic/dashboard>

¹³ <https://www.who.int/fr/news-room/q-a-detail/coronavirus-disease-covid-19-pregnancy-and-childbirth>

¹⁴ <https://www.who.int/fr/news-room/q-a-detail/coronavirus-disease-covid-19-breastfeeding>

¹⁵ <https://www.who.int/news-room/q-a-detail/coronavirus-disease-covid-19-food-safety-for-consumers>

¹⁶ <https://www.who.int/news-room/q-a-detail/questions-relating-to-food-safety-authorities>

¹⁷ <https://www.who.int/news-room/q-a-detail/coronavirus-disease-covid-19-food-businesses>

¹⁸ <https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-Food-safety-traditional-markets-2021.1>

¹⁹ https://www.who.int/fr/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-Food_Safety_authorities-2020.1

²⁰ <https://www.who.int/publications/i/item/covid-19-and-food-safety-guidance-for-food-businesses>

²¹ https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-Sci_Brief-Breastfeeding-2020.1

²² <https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-essential-health-services-2020.1>

²³ https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-Comm_health_care-2020.1

²⁴ <https://www.who.int/publications/i/item/9789240031814>

met en évidence les cinq modes d'impact (y compris une voie sur les aliments dangereux et relatés, et une voie sur les agents pathogènes zoonotiques et la résistance aux antimicrobiens).

L'OMS dirige un groupe de solutions sur l'initiative « Une seule santé et la RAM »²⁵ et participe au volet d'action 1 sur la sécurité sanitaire des aliments dans différents groupes de solutions liés à la sécurité sanitaire des aliments, notamment le groupe 1.3.1 « Développer la capacité des pays à revenu faible et intermédiaire à suivre les maladies d'origine alimentaire et à améliorer les performances en matière de sécurité sanitaire des aliments »²⁶ afin d'élaborer un indice mondial de sécurité sanitaire des aliments.

Pour le présommet, qui s'est déroulé à Rome (26-28 juillet), les principaux responsables de l'UNICEF et de l'OMS ont publié une déclaration commune²⁷ préconisant de placer les enfants au cœur de la transformation des systèmes alimentaires, accompagnée d'une vidéo. Le directeur général adjoint de l'OMS a prononcé le discours d'ouverture de la session Action Track 2²⁸ du présommet. Au cours de cette session, le ministre éthiopien de la Santé, la Dre Lia Tadesse, a souligné l'importance de la sécurité sanitaire des aliments et de la lutte contre la RAM.

Élaboration par l'OMS de lignes directrices sur l'efficacité, la sécurité et l'innocuité des aliments thérapeutiques prêts à l'emploi (RUTF) à teneur réduite en protéines de lait

L'OMS a terminé le processus d'examen de l'efficacité, de l'efficience et de la sécurité des nouvelles formulations de RUTF (contenant des sources alternatives de protéines [non laitières] ou moins de 50 % de protéines provenant du lait ou d'autres produits laitiers) pour le traitement des nourrissons et des enfants âgés de 6 mois ou plus souffrant de malnutrition aiguë sévère, qui ont de l'appétit et ne présentent aucune complication médicale. Le processus normatif de l'OMS comprend également la recherche, l'évaluation et la synthèse des données probantes sur les valeurs et les préférences (c'est-à-dire culturelles, religieuses), le partage inter/intra-ménages, l'acceptabilité, l'adhésion, l'équité, la faisabilité, l'accessibilité, la durabilité et le rapport coût-efficacité dans différents contextes. À cette fin, l'OMS a convoqué la première réunion du groupe de développement des lignes directrices de l'OMS - RUTF le 7 novembre 2019. Les principaux objectifs de cette réunion étaient les suivants : i) présenter aux membres du groupe d'élaboration des lignes directrices le processus d'élaboration des lignes directrices de l'OMS, notamment la méthodologie GRADE (Grading of Recommendations Assessment, Development and Evaluation); ii) discuter des questions PICO et de la hiérarchisation des résultats; iii) convenir du calendrier du processus d'élaboration des lignes directrices. La deuxième réunion du groupe d'élaboration des lignes directrices de l'OMS s'est tenue virtuellement du 21 au 24 juillet 2020, avec pour objectif d'examiner et de discuter les résultats des examens systématiques et de formuler des recommandations sur l'efficacité, la sécurité et l'efficience des aliments thérapeutiques prêts à l'emploi (RUTF) à teneur réduite ou nulle en protéines de lait. La recommandation suivante a été convenue sur la base des preuves disponibles à ce jour : les RUTF standards (dont au moins 50 % des protéines proviennent de produits laitiers) sont recommandés pour le traitement ambulatoire des enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère. L'utilisation de formules de RUTF contenant moins de 50 % de protéines provenant de produits laitiers pour le traitement ambulatoire des enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère est encouragée dans le cadre de la recherche et de l'évaluation. La directive a été publiée et peut être consultée sur le lien suivant : <https://www.who.int/publications/i/item/9789240022270>. L'OMS prévoit une consultation multipartite dans le courant de l'année 2021 pour discuter de la production de données probantes et des reformulations de RUTF, notamment en ce qui concerne la réduction des coûts et l'amélioration de l'accès.

Élaboration de directives de l'OMS sur l'alimentation complémentaire des nourrissons et des enfants

L'OMS s'emploie à fournir des orientations mondiales actualisées sur l'alimentation complémentaire des nourrissons et des enfants afin de promouvoir une croissance et un développement optimaux. L'importance de l'alimentation complémentaire pour une croissance et un développement appropriés de l'enfant a été réaffirmée par l'Assemblée mondiale de la santé (AMS) en 2018, lorsque les États membres ont été appelés à « promouvoir une alimentation complémentaire adéquate et en temps voulu, conformément aux principes directeurs pour l'alimentation complémentaire de l'enfant allaité au sein, ainsi qu'aux principes directeurs pour l'alimentation de l'enfant non allaité au sein âgé de 6 à 24 mois. » La nouvelle directive mettra à jour les principes directeurs de l'OPS de 2003 pour l'alimentation complémentaire de l'enfant allaité et les principes directeurs de l'OMS de 2005 pour l'alimentation des enfants non allaités âgés de 6 à 24 mois. Une première réunion du groupe d'élaboration de la ligne directrice est prévue du 2 au 4 décembre 2019 à Genève, en Suisse, avec pour résultat spécifique d'obtenir un consensus sur une proposition de plan pour la ligne directrice et les questions spécifiques à traiter.

²⁵ <https://foodsystems.community/one-health/>

²⁶ <https://foodsystems.community/food-safety-knowledge-and-risk-assessment-2/>

²⁷ <https://www.who.int/fr/publications/i/item/9789240031814>

²⁸ <https://vimeo.com/user145891411/download/582499862/08f1e83e18>

Sous-groupe sur l'alimentation et la santé du Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles de l'OMS (NUGAG)**Acides gras saturés, acides gras trans, matières grasses totales, glucides et édulcorants non sucrés :**

Quatre réunions du sous-groupe NUGAG sur l'alimentation et la santé ont eu lieu depuis le dernier rapport au CCFL : les 13^e, 14^e, 15^e et 16^e réunions, dont les trois dernières se sont déroulées virtuellement. Lors de ces réunions, le NUGAG a examiné les preuves issues des revues systématiques mises à jour pour les acides gras saturés, les acides gras trans, les graisses totales et les édulcorants non sucrés et a mis au point des recommandations fondées sur des preuves pour tous ces nutriments ainsi que pour les glucides (y compris les fibres alimentaires), en tenant compte de la qualité des preuves, mais aussi de critères supplémentaires, notamment l'équilibre des preuves sur les avantages et les inconvénients, les valeurs et les préférences, les implications en termes de ressources, la priorité des problèmes, l'équité et les droits de l'homme, l'acceptabilité et la faisabilité. Les lignes directrices pour tous les nutriments sont en cours de finalisation, après un appel public à commentaires sur le projet de ligne directrice sur les graisses totales tenu en avril 2021 et des appels à commentaires sur les glucides et les édulcorants non sucrés prévus pour la fin 2021.

Acides gras polyinsaturés :

Lors de la 13^e réunion, les preuves ont été examinées à partir d'une revue Cochrane mise à jour sur l'effet de l'apport en acides gras polyinsaturés n-3 sur les maladies cardiovasculaires, et plusieurs revues systématiques récemment publiées et soumises sur les effets de l'apport en acides gras polyinsaturés n-3 sur d'autres résultats de santé identifiés par le NUGAG comme importants, y compris le diabète, le cancer, la fonction neurocognitive et la dépression. Les données d'une autre revue Cochrane évaluant les effets sur la santé de l'apport en acides gras polyinsaturés n-3 chez les femmes enceintes ont également fait l'objet d'un examen préliminaire. Les données de deux autres examens systématiques évaluant les effets sur la santé de l'apport en acides gras polyinsaturés n-3 chez les femmes enceintes et les enfants seront examinées et les recommandations seront finalisées lors de la réunion du NUGAG qui se tiendra virtuellement à la fin de 2021.

Les habitudes alimentaires :

La revue systématique a été finalisée et sera examinée et des recommandations formulées lors de la réunion du NUGAG qui se tiendra virtuellement fin 2021.

Substituts de sel à faible teneur en sodium :

Les questions liées à l'utilisation de substituts du sel à faible teneur en sodium pour réduire la consommation de sodium/sel seront discutées en raison du besoin croissant et des demandes de directives de l'OMS quant à savoir s'il s'agit d'une approche de santé publique efficace pour réduire l'apport en sodium/sel dans les populations. Le NUGAG examinera les données probantes issues de l'étude systématique actualisée et formulera des recommandations lors de sa prochaine réunion qui se tiendra fin 2021.

Sous-groupe sur les actions politiques du Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles de l'OMS (NUGAG)

Actuellement, quatre lignes directrices sur les actions politiques sont en cours d'élaboration par le NUGAG, à savoir les politiques d'étiquetage nutritionnel, les politiques visant à protéger les enfants de l'impact néfaste du marketing alimentaire et les politiques fiscales et tarifaires, et les politiques alimentaires et nutritionnelles en milieu scolaire. Suite à la première réunion de décembre 2018, la deuxième réunion s'est tenue en décembre 2019 au cours de laquelle le NUGAG a examiné les projets d'examen systématiques et formulé des projets de recommandations sur les politiques d'étiquetage nutritionnel, les politiques visant à restreindre le marketing alimentaire et les politiques fiscales, et a également discuté et finalisé le champ d'application, les questions PICO et les résultats prioritaires pour guider la réalisation des examens systématiques et ensuite formuler les recommandations pour la ligne directrice sur les politiques alimentaires et nutritionnelles scolaires.

En raison de la pandémie de COVID-19, une série de réunions virtuelles ont été organisées en 2021 pour progresser dans la finalisation des directives en attente. La troisième réunion s'est tenue virtuellement les 8, 10 et 12 mars 2021, au cours de laquelle le NUGAG a examiné les preuves de l'examen systématique et formulé des recommandations sur les politiques alimentaires et nutritionnelles en milieu scolaire, tandis que la quatrième réunion s'est tenue également virtuellement les 5, 6 et 9 juillet 2021, au cours de laquelle le NUGAG a examiné les preuves de l'examen systématique et formulé des recommandations sur les politiques visant à protéger les enfants contre les effets néfastes du marketing alimentaire. En outre, la cinquième réunion devrait se tenir les 13, 14 et 17 septembre 2021 afin d'examiner les résultats de l'examen systématique de l'efficacité des politiques fiscales et de formuler le projet final de recommandations sur les politiques fiscales visant à promouvoir une alimentation saine.

À l'appui de l'élaboration des lignes directrices sur quatre actions politiques visant à améliorer l'environnement alimentaire, des examens des facteurs contextuels ont été réalisés, notamment sur les valeurs ; les implications en termes de ressources, y compris les coûts et le rapport coût-efficacité des interventions ; l'équité et les droits de l'homme ; l'acceptabilité, reflétant les perspectives, les attitudes et les opinions des

consommateurs, du gouvernement et de l'industrie et leur soutien aux politiques ; et la faisabilité, se concentrant sur la possibilité d'élaborer, de mettre en œuvre, d'administrer, de surveiller, d'évaluer et d'appliquer les politiques. Ces examens des facteurs contextuels complètent les preuves de l'efficacité de ces actions politiques lors de la formulation des recommandations.

Élimination des acides gras trans produits industriellement

En mai 2018, l'OMS a appelé à l'élimination mondiale des acides gras trans (TFA) produits industriellement d'ici 2023, en soulignant qu'il s'agit d'une cible prioritaire du 13e Programme général de travail (PTG13) de l'OMS qui guide les travaux de l'OMS pendant la période 2019 - 2025²⁹, et a publié le programme d'action REPLACE pour servir de feuille de route aux pays afin qu'ils mettent en œuvre les politiques rapides, complètes et durables d'élimination des TFA produits industriellement de l'approvisionnement alimentaire. En mai 2019, l'OMS a publié le premier rapport d'étape (<https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331300/9789241516440-eng.pdf>), ainsi que six modules REPLACE (<https://www.who.int/nutrition/topics/replace-transfat>) qui fournissent des informations techniques de base et proposent des mesures pratiques pour aider les gouvernements à parvenir à l'élimination des TFA produits industriellement de leur approvisionnement alimentaire national. Pour parvenir à une élimination réussie, les gouvernements doivent adopter l'une des deux mesures politiques de meilleure pratique qui sont décrites dans les modules L et E : 1) Limitation obligatoire à 2 grammes d'AGT pour 100 grammes de graisses et d'huiles totales dans tous les aliments ; et 2) Interdiction obligatoire de la production ou de l'utilisation d'huiles partiellement hydrogénées (PHO) comme ingrédient dans tous les aliments.

Le 9 septembre 2020, l'OMS a organisé un événement de lancement de haut niveau pour publier le deuxième rapport d'étape, « *Countdown to 2023: WHO report on global trans fat elimination 2020* » (<https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/334170/9789240010178-eng.pdf>). Le rapport d'étape décrivait la situation mondiale, régionale et nationale ainsi que les progrès réalisés au cours de l'année écoulée dans les pays ; et discutait des défis et des possibilités d'action future. Certains messages clés du rapport soulignent l'importance d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures politiques fondées sur les meilleures pratiques, de renforcer les capacités réglementaires nationales, notamment les capacités des laboratoires à mesurer la teneur en TFA dans les aliments, et de plaider en faveur de réglementations régionales ou sous-régionales pour étendre les avantages des politiques d'élimination des TFA.

Le troisième rapport d'activité est en cours d'élaboration afin de continuer à suivre et à rendre compte des mesures prises par les pays et des résultats obtenus à ce jour en vue d'atteindre l'objectif d'élimination de la TFA en 2023. Les États membres ont redoublé d'efforts au cours de l'année écoulée et, dans le cadre de l'aide apportée par l'OMS pour accroître l'impact sur les pays, l'OMS a organisé une série d'ateliers de renforcement des capacités afin de consolider les capacités réglementaires des pays pour la mise en œuvre et l'application des mesures politiques. En outre, pour soutenir davantage la mise en œuvre, l'application et le suivi des politiques de meilleures pratiques en matière de TFA, l'OMS a également élaboré des tutoriels vidéo sur le protocole mondial de laboratoire de l'OMS³⁰ pour l'évaluation de TFA afin de soutenir les efforts des pays pour renforcer leurs capacités de laboratoire.

Réduction de l'apport en sodium/sel de la population

Suite à l'adoption de la Déclaration politique des Nations Unies sur les maladies non transmissibles en 2011, en 2013, l'Assemblée mondiale de la santé a approuvé le Plan d'action mondial pour la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles 2013-2020, ainsi que neuf objectifs mondiaux en matière de MNT qui comprennent une réduction relative de 30 % de l'apport moyen en sodium de la population d'ici 2025, avec un objectif de <2000 mg/jour. En 2017, quatre interventions de réduction du sodium ont été incluses dans l'annexe 3 mise à jour du plan d'action mondial qui a été publié comme les « meilleurs achats » et autres interventions recommandées pour la prévention et le contrôle des MNT. Ces quatre interventions « meilleurs achats » comprenaient : 1) Réduire l'apport en sel par la reformulation des produits alimentaires pour qu'ils contiennent moins de sel et la fixation de niveaux cibles pour la quantité de sel dans les aliments et les repas, 2) Réduire l'apport en sel par la mise en place d'un environnement favorable dans les institutions publiques telles que les hôpitaux, les écoles, les lieux de travail et les maisons de retraite, pour permettre de proposer des options à plus faible teneur en sodium, 3) Réduire l'apport en sel par une communication visant à modifier les comportements et une campagne dans les médias de masse, 4) Réduire l'apport en sel par la mise en œuvre de l'étiquetage sur le devant des emballages.

En 2016, l'OMS a publié le dossier technique SHAKE pour la réduction du sel³¹, qui a été conçu pour aider les États membres à élaborer, mettre en œuvre et surveiller des stratégies de réduction du sel afin de leur

²⁹ La 74e Assemblée mondiale de la santé, qui s'est tenue en mai 2021, a décidé de reporter à 2025 la date de fin du 13e programme général de travail, qui était initialement prévue pour 2019-2023. (https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA74/A74_R3-en.pdf)

³⁰ https://www.who.int/publications/i/item/9789240018044?search-result=true&query=partially+huiles+hydrogénées&scope=&rpp=10&sort_by=score&order=desc

³¹ <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/250135/9789241511346-eng.pdf>

permettre de parvenir à une réduction de l'apport en sel de la population. En 2021, l'OMS a publié le Cadre d'action pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques d'achats et de services alimentaires visant à promouvoir une alimentation saine³², qui comprend la réduction des apports en sel/sodium. Le cadre d'action donne un aperçu de la manière d'élaborer (ou de renforcer), de mettre en œuvre, d'évaluer le respect et l'efficacité d'une politique publique d'achats et de services alimentaires.

En mai 2021, l'OMS a lancé les repères mondiaux pour le sodium³³ pour différentes catégories d'aliments dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour réduire les apports en sodium des populations. Les repères mondiaux ont été élaborés pour appeler les États Membres à agir plus rapidement en intensifiant leurs efforts pour réduire l'apport en sodium de leurs populations. Ils sont conçus pour compléter les efforts et initiatives nationaux et régionaux existants et en cours, et sont destinés à servir de référence pour ces initiatives, le cas échéant. Les repères mondiaux sont également destinés à servir de base au dialogue avec l'industrie alimentaire et des boissons afin d'améliorer l'environnement alimentaire au niveau mondial, dans le prolongement du dialogue constructif sur la réduction des acides gras trans produits industriellement. Dans ce contexte, une réunion de dialogue de haut niveau a eu lieu en juin 2021 entre le directeur général de l'OMS et les PDG de l'IFBA, au cours de laquelle il a été demandé aux entreprises membres de l'IFBA de mettre en œuvre les repères mondiaux de l'OMS pour le sodium.

Le 4 juin, au cours des Dialogues sur les systèmes alimentaires de la Semaine de la santé de Genève, l'OMS a lancé le tableau de bord des pays sur le sodium, qui présente des informations normalisées sur les politiques et les mesures de réduction du sodium sur une plateforme interactive dans la base de données mondiale de l'OMS sur la mise en œuvre des actions en matière de nutrition (GINA) (<https://extranet.who.int/nutrition/gina/en/scorecard/sodium>). Cette plateforme unique de partage d'informations normalisées sur les politiques et les mesures de réduction du sodium permettra de suivre les progrès réalisés à l'échelle mondiale dans la mise en œuvre de mesures législatives et autres visant à réduire l'apport en sodium et de mieux rendre compte des engagements politiques. En s'appuyant sur le tableau de bord, l'OMS prévoit de publier en 2022 un Rapport mondial sur le sodium qui décrira la situation actuelle aux niveaux mondial, régional et national ainsi que les progrès réalisés dans les pays, et qui examinera les défis et les possibilités d'action future.

Alcool

Le Conseil exécutif de l'OMS, lors de sa 146e session à Genève en février 2020, a demandé, dans sa décision EB146 (14), au Directeur général de l'OMS, entre autres, « d'élaborer un plan d'action pour la période 2022-2030 afin de mettre en œuvre de manière efficace la Stratégie mondiale visant à réduire l'usage nocif de l'alcool en tant que priorité de santé publique, en consultation avec les États Membres et les parties intéressées, qui sera soumis à l'examen de la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé, par l'intermédiaire du Conseil exécutif, à sa cent cinquantième session en 2022 », et « d'établir avant la cent cinquantième session du Conseil exécutif un rapport technique sur l'usage nocif de l'alcool, en particulier les activités de marketing, de publicité et de promotion transfrontières, notamment celles qui ciblent les jeunes et les adolescents, qui pourrait contribuer à l'élaboration du plan d'action », et « d'affecter suffisamment de ressources aux travaux sur l'usage nocif de l'alcool ». Une description du processus d'élaboration du plan d'action et la première version du plan d'action mondial contre l'alcoolisme 2022-2030 sont disponibles sur la page Web de l'OMS³⁴. Le premier projet comprend *notamment* des propositions d'actions pour les États membres, le Secrétariat de l'OMS et les opérateurs économiques de la production et du commerce d'alcool afin d'assurer des mesures appropriées de protection des consommateurs par l'élaboration et la mise en œuvre d'exigences en matière d'étiquetage des boissons alcoolisées pour informer les consommateurs sur le contenu du produit, y compris les informations essentielles sur les ingrédients, la valeur calorique et les risques sanitaires associés à leur consommation. Par ailleurs, le Conseil exécutif de l'OMS, dans sa décision 146 (14), a demandé au Directeur général de l'OMS d'examiner la stratégie mondiale visant à réduire l'usage nocif de l'alcool et de faire rapport au Conseil exécutif à sa 166e session en 2030 pour que de nouvelles mesures soient prises.

À la suite de la publication du Rapport de situation mondial sur l'alcool et la santé en 2018³⁵, le Secrétariat de l'OMS a mis en œuvre l'enquête mondiale sur les progrès réalisés par rapport à la cible sanitaire 3.5 de l'ODD 2030 avec une section substantielle sur la politique en matière d'alcool qui comprenait les questions sur l'étiquetage des boissons alcoolisées en mettant l'accent sur les pratiques d'affichage des informations destinées aux consommateurs et des avertissements sanitaires et sur les exigences légales en la matière. En outre, l'OMS EURO a entrepris une analyse approfondie de la situation de l'étiquetage des boissons alcoolisées dans la région européenne, qui met en évidence la nécessité d'élaborer des politiques d'étiquetage

³² <https://www.who.int/publications/i/item/9789240018341>

³³ <https://www.who.int/publications/i/item/9789240025097>

³⁴ <https://www.who.int/news-room/detail/28-03-2020-who-to-accelerate-action-to-reduce-the-harmful-use-of-alcohol>

³⁵ https://www.who.int/substance_abuse/publications/global_alcohol_report/en/

spécifiques dans le cadre d'un ensemble de mesures plus vaste.³⁶La question de l'étiquetage des boissons alcoolisées et de la fourniture d'informations sanitaires aux consommateurs est à l'ordre du jour des dialogues annuels du Secrétariat de l'OMS avec les producteurs, les distributeurs et les responsables du marketing des boissons alcoolisées.

³⁶ <https://www.euro.who.int/fr/health-topics/disease-prevention/alcohol-use/news/news/2020/06/alcohol-labelling-policies-most-countries-lagging-behind-in-promoting-healthier-choices>